Naissances, mariages et décès, inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures:

MARIAGES—Charles Harrison à Celia Carmouché; Thomas Giblin à Bridget Carroll; F. A. Kraekauer à A. L. H. Herman; John J. Voelkel, Jr., à Anna M. Brook; James L. Poca à Nemea Le Febero; Natale Canate à Rosalia Di Vincente; Angelo Rosso à Mariannina Vanderpool.

NAISSANCES—Mmes Wm P. Brady, une fille; C. A. Corcoran, une fille; M. Bernhardt, un garçon; J. B. Ballard, Jr, une fille; D. Cangelosé, un garçon; A. J. Six, une fille; L. Loverde, un garçon; A. A. Heine, un garçon; H. V. Smith, un garçon; H. Versen, une fille; G. Schiro, un garçon.

DÉCÈS. — A. C. Grosskoff, 41 ans, 1800 Washington; Edna Irène Jacques, 6 mois, 907 Sud Peters; Rosalie Mitchell, 80 ans, paroisse St-Bernard, Lne; T. Everhardt, 5 mois, 2719 Clara; W. Auguste, 11 mois, Hôpital de Charité; Jules Bordenave, 6 mois, 1918 Nord Rempart; G. A. Carbera, 8 mois, 1514 Baronne; C. Vendange, 38 ans, 2715 S. Liberté; Carrie M. Hoffman, 4 mois, 602 Flood; Celestine Jones, 77 ans, 1831 avenue Ursulines; P. Nicholas, 48 ans, 1614 N. Prieur; E. Avril, 2 mois, 1035 N. Roman; W. Reedlinger, 22 mois, paroisse Jefferson, Lne; Mary Jane Wilson, 37 ans, Hôpital de Charité.

Ventes Inscrites au Bureau des Aliénations.

C. S. Schaumburg à Mlle M. A. Ross, un terrain borné par les rues St-Claude, Presse, Montégut et Murais, $800. (Charbonnet).

Mme A. Hincks à Mme A. M. Hahn, deux terrains bornés par les rues Slidell, Opelousas, Brooklyn et Levée, $175. (Seymour).

J. Karches, à Mme J. S. Beze, un terrain borné par les rues Live Oak, White, Bell et Septième, $1,200. (Collins).

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Successions ouvertes:

Marie Merle, Charlotte Wichterich, Henry Isemberg, Mme Curtis C. Lewis, Louis Fellrath, Auguste H. May, Geo. Clinchey, Mme Ellen Keyser.

Demande d'émancipation:

Martin Doshre.

Nouveaux procès:

L'Hote et cie vs Albert A. Carey—Action en recouvrement de $210.48 sur un compte courant.

Marx J. Fisher vs Sidney I. Heineman—Réclamation de $1234.88 sur des billets.

Andrew Hero, jr, vs Mme Mary Connolly—action en recouvrement de $1,100 sur des billets.

F. J. Harrison vs Cumberland Telephone & Telegraph Co—procès en dommages.

C. H. Minge & cie vs Texas & Pacific R. R. Co—procès en dommages de $1,476 50.

John Bernados vs M. et Mme Johana Bacon—réclamation en dommages de $1,000.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle.

Juge Geo. H. Grandjean.

Thos Gibbons—ivresse; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Sidney Jackson—ivresse et bris de paix; $2 d'emende ou 5 jours d'incarcération.

Mary Logans—vagabondage; $2 50 d'amende ou 5 jours de prison.

Wm Joseph—allures suspectes; $5 d'amende ou 11 jours de prison.

John Lowry, Bertha Harris—ivresse et bris de paix; $25 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Robt Brown, Lilly Smith—bris de paix; $5 d'amende ou 11 jours de prison.

Anita Johnson—bris de paix; $10 d'amende ou 20 jours d'incarcération.

Bill Dooley, Jas McCann—allures suspectes; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Mis sous caution.

Henry Lhoste, Jos Fernandez, Auguste Johnson, bris de paix, insultes en langage obscène.

Deuxième Cour Inférieure

Juge Richard B. Otero.

Comparutions:

H. T. Davis, blessure; Becky Marigny, actes de violence; Jos Lakley, violation de l'acte 115 de 1896.

Acquittés:

Jules Martin, Josephine Frazer, Alphonse Alphosine Mike Conrad, actes de violence: Alfred Taquino, violation de l'acte 169 de 1894.

Affaires remises:

Pierre H. Arrieux, larcin; Gabe Alexander, blessures; Emma Morris, actes de violence.

Cour de Circuit des Etats-Unis.

Dans l'affaire intentée par la compagnie du chemin de fer Illinois Central contre Adams, agent du Département du Revenu de l'Etat du Mississipi, la cour a décidé qu'elle n'avait pas la juridiction voulue.

L'action est motivée par le refus de la corporation du chemin de fer de payer certaines taxes qu'on lui réclame. Comme une question constitutionnelle est soulevée, l'affaire sera portée devant la Cour Suprême des Etats-Unis.

FAITS DIVERS.

L'affaire Leddy.

Le procès des frères Leddy et de John Kinley, accusés du meurtre du caporal de police Fitzgerald, continue toujours à la cour criminelle.

La journée d'hier a été consacrée à l'examen des jurés. Sur les cent cinquante citoyens interrogés, trois seulement ont été acceptés: MM. Ernest B. Wilmer, Horace Harvey et Dominique Eckert.

L'affaire sera reprise, ce matin, à 10:30.

Accusé de meurtre.

Le député sherif Miller, de la paroisse Tangipahoa, est arrivé à la Nouvelle-Orléans hier soir, ayant en charge Dave McElveen, un prisonnier de la ville d'Amite.

McElveen est accusé du meurtre de Jobe Connelly, en décembre dernier. En apprenant que le Grand Jury avait formulé une accusation contre lui, il s'est constitué prisonnier.

McElveen a été interrogé par notre reporter, hier soir; il a vivement protesté de son innocence.

Le juge Duggan attaque la ville.

Les procédures dans l'affaire instituée par le juge Duggan contre la municipalité pour que celle-ci lui fournisse une salle d'audience, ont été entamées hier matin devant le juge Ellis, de la Cour Civile de District.

Les avocats et les curieux étaient nombreux, en cour quand a été lue la pétition du juge Duggan dont la réclamation est soutenue par MM. Bernard McCloskey, Cahill et Branch K. Miller. La ville est représentée par M. J. J. McLaughlin.

En réponse à la pétition, le sous-avocat de la ville a donné lecture d'un long document où il est dit que, conformément à la loi 123me de 1898, qui exige que la ville fournisse un local aux cours criminelles, la ville a donné ce local au juge Duggan, et que le choix de ce local doit être laissé à la discrétion de la ville. Dans l'exercice de cette discrétion, la ville a assigné au juge Duggan, le 13 décembre 1898, la salle qu'occupait et qu'occupe encore le juge de police correctionnelle du Premier District, et a prié le juge Duggan de s'entendre avec l'autre juge pour que le même locale leur serve.

Le juge Duggan ayant refusé cet arrangement, la ville lui a offert l'usage d'une salle rue du Bassin, près de l'avenue Tulane, dans le voisinage immédiat de la geole mais le juge a repoussé cette offre aussi.

A la réunion spéciale du Conseil Municipal, il a été décidé que la salle qu'occupe le juge de police correctionnelle du Premier District serait consacrée à l'usage du juge et des officiers de la Première Cour Criminelle de Cité parce qu'elle a été construite dans cet unique but. Il est impossible à la municipalité de voter au juge Duggan une allocation de $3500 pour lui donner une salle, attendu que la ville a basé son budget de dépenses de 1899 sur ses recettes de 1899, et qu'elle ne peut, sans violer la loi, distraire un dollar de ce budget pour une allocation non prévue dans les dépenses.

Le premier témoin intérrogé a été le maire. Il a déclaré que toutes les allégations contenues dans la réponse de l'avocat de la ville étaient exactes.

Une question technique a été discutée par MM. Miller et McLaughlin, et le juge Ellis a préféré la décider un autre jour pour s'en parfaitement pénétrer et ne pas interrompre les procédures.

Le juge Duggan a ensuite occupé la sellette. Il a dit que la même salle ne pouvait servir aux deux cours parce que jamais avant midi, il ne lui serait possible de siéger. Parcequ'il y aurait aussi confusion entre les officiers des deux cours et les témoins cités par les deux tribunaux. Il n'a pas de lieu sûr pour déposer les objets de quelque valeur laissés en la possession de sa cour.

Le juge Duggan a ajouté en terminant qu'une des salles du Grand Jury pourrait être mis en état et lui conviendrait.

Ici en est restée l'affaire, et le juge Ellis a renvoyé les plaidoiries à demain, 10 heures du matin.

Le testament de M. A. H. May validé en cour.

Le testament de M. Auguste Hugh May, décédé il y a quelques jours à la Nouvelle-Orléans, a été ouvert hier à la cour civile de district, et l'authenticité en a été reconnue.

Ce testament a été écrit de la main du testateur, à l'Hôtel Dear Park, le 13 août 1888. M. May y dit qu'il s'est marié deux fois, la première avec Mlle Marie Tindel, de l'Alabama, morte à la Nouvelle-Orléans, peu de temps après la déclaration de la guerre de sécession; la seconde avec Mlle Marie V. Leach, de la Nouvelle-Orléans.

De son premier mariage sont nés quatre enfants: Mme Clara Baucker, Albert H. May, Edouard May et Auguste May; de son second mariage sont nés: Marie Victoria May, Maud May et John May.

—Pour me conformer aux lois de l'Etat de la Louisiane, dit-il, je lègue à mes quatre enfants du premier lit le tiers de la fortune que je possèderai à ma mort, et dont je pourrai disposer, tiers à diviser en parts égales. Je nomme comme exécutrice testamentaire, ma fille Marie Victoria May, et comme exécuteurs testamentaires mon fils Auguste May et mon ami William J. Patterson. Si ma fille refusait d'être exécutrice testamentaire, je nomme mon fils Edouard May à sa place. Si celui-ci refusait de servir ou mourait, je nomme mon autre fils Albert H. May. Si M. Patterson refusait, lui aussi, de servir, je désire que l'exécutrice et les autres exécuteurs que j'ai nommés fassent exécuter mes dernières volontés sans qu'ils aient à donner un cautionnement.

Je désire que mon ami Thos. L. Bayne soit consulté et que ses services soient engagés dans le cas où le ministère d'un avocat serait nécessaire pour l'exécution de mes volontés dernières.

Je révoque par le présent testament tout testament antérieur.

(Signé) A. H. MAY.

CODICILLE—Je désire qu'à ma mort, toute partie de mon avoir comprenant le bien de communauté de ma dernière épouse soit également partagé entre mes sept enfants.

A la place de l'exécutrice et des exécuteurs sus-désignés, je nomme exécuteurs mon fils Edouard May et mon gendre Robert B. Parker, sans cautionnement nécessaire, et je prie mes enfants d'accepter le partage égal que j'ai fait de mes biens entre eux tous.

A. H. MAY.

Les quatre enfants du premier mariage, Auguste, Albert, Edouard et Clara May pour ne pas paraître comme ayant été plus privilégiés que leurs demi-frères et sœurs, ont fait annexer au testament un document par lequel ils déclarent accepter les dernières volontés de leur père, c'est-à-dire, une part égale du tiers de son avoir, ainsi qu'une part égale des quatre-septième des autres deux tiers au cas seulement où tout son avoir (comprenant son bien de communauté avec sa seconde femme) ne serait pas partagé conformément à sa volonté souvent exprimée, également, part pour part, entre ses sept enfants.

La crevasse du Bayou Lafourche.

Aux dernières nouvelles, la crevasse sur la plantation Clothilde avait une étendue de 300 pieds. Il n'a rien été fait encore pour en arrêter les progrès. A midi, hier, quelques membres du Bureau des levées du Lafourche se sont rendus sur les lieux.

M. Matthews a fait savoir en ville hier soir, que l'eau se retirait lentement du côté de Lockport, et que les levées dont on a commencé la construction dès la première heure sur sa propriété sont à peu près achevées. Il n'y a pas eu d'animaux perdus. On estime que 800 acres de cannes ont été complètement détruites sur chacune des plantations Clothilde et Georgie.

QUELQUES MODELES DE '98.

BICYCLES STERLING

$40.00 Comptant avec la Commande.

Abbott Cycle Co., Lt'd.,

411-413-415-417-419 Rue Baronne.

9 jan—6m

CONSEIL MUNICIPAL.

Séance régulière du Conseil hier soir sous la présidence de M. Brittin.

MESSAGE DU MAIRE.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, le 25 avril 1899.

Au Conseil.

Je vous transmets par le présent les communications suivantes:

Du commissaire des édifices publics montrant le nombre des prisonniers envoyés quotidiennement au travail du 11 au 17 avril, et du 18 au 24 avril;

Du bureau des commissaires du rond-point Claiborne relative à la révocation de la commission d'un membre dudit bureau;

De l'Association du Barreau de la Louisiane relative à l'acquisition par la ville de l'hôtel St Louis;

De Jere M. Gleason, inspecteur de l'enregistrement, et de l'honorable John Fitzpatrick au sujet d'une indemnité aux employés du bureau d'enregistrement, indemnité qui doit être prise en considération en vue du prochain scrutin sur la question des égouts.

Je vous soumets aussi une lettre de l'honorable Wm L. McGary, commissaire des travaux publics, relative au pont tournant sur le Nouveau Bassin à l'intersection de la rue Galvez.

J'ai tenu une conférence avec les commissaires du Canal, et ils ont consenti à contribuer pour une somme de $200 aux réparations nécessaires. L'ingénieur municipal m'a prévenu qu'à moins de réparations à ce pont le trafic sera suspendu à cet endroit.

En même temps le commissaire des travaux publics m'annonce que les ponts sont, pour la plupart, en mauvais état, et qu'il est nécessaire de prendre des mesures, car, autrement, plusieurs devraient être abandonnés.

Il sera peut-être nécessaire d'entamer quelque peu les revenus de l'année prochaine pour prévenir la perte irréparable de ce qui a déjà coûté à la ville une somme considérable.

Respectueusement.

WALTER C. FLOWER, Maire.

Le message du maire est reçu et approuvé.

Le rapport de la commission numéro 8, sur l'ordonnance relative à une nouvelle disposition des voies sur la rue du Canal est longuement discuté. Il est finalement reçu, moins l'article premier, qui est renvoyé à la commission.

Lecture et données de divers rapports de fonctionnaires et de commissions et les mesures suivantes sont adoptées:

Ordonnance relative à la construction d'un pont sur le canal St Bernard à l'intersection de la rue Johnson.

Ordonnance portant les émoluments du sous-secrétaire du conseil à $1800 par an.

Une ordonnance relative à la soumission au scrutin des citoyens de la ville l'adoption d'une taxe spéciale de deux millièmes pendant quarante-trois ans donne à M. Brittin, qui avait cédé la présidence à M. Claiborne, l'occasion de prononcer un discours sur les immenses avantages que retirera la Nouvelle Orléans de la construction d'un système d'égouts. Il demande l'adoption de l'ordonnance.

M. Story approuve les paroles de M. Brittin; il déclare que les travaux qui vont être entrepris marqueront l'entrée de la ville dans une ère nouvelle, et qu'ils auront des résultats dont s'enorgueilleront les générations futures.

L'ordonnance est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Ordonnance financière commençant le Bureau des Commissaires des Ecoles Publiques, fonds de réserve de 1898, $35,000.

Ordonnance acceptant la soumission de la Barber Asphalt Company pour le pavage de la rue Bourgogne, entre les avenues Esplanade et Pologne.

Ordonnance relative au pavage de la rue Julia, de Magnolia à Remparts.

Ordonnance amendant l'ordonnance relative au paiement de la Southern Chemical & Fertilizer Company.

Ordonnance relative au pavage de l'avenue Tulane, de Baronne à Remparts.

Ordonnance permettant aux Johnson Iron Works d'installer une machine à vapeur dans l'îlot borné par les rues Olivier, Patterson et Verret et le Mississipi.

Ordonnance transférant une somme de $1500 de l'article 10 du budget de 1898 au département des travaux publics pour des réparations aux voies publiques d'Algiers.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des soumissions pour des réparations au marché Ste Marie.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des soumissions pour la construction d'une maison d'école dans le deuxième ward.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des soumissions pour la construction d'un poste de police dans le sixième district.

Ordonnance pour le pavage de la rue du Canal, de la rue Liberty à l'avenue Claiborne, côté du lac.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des soumissions pour la construction d'une école à l'angle de la rue Nord Remparts et de l'avenue Jordan.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des soumissions pour la construction d'une remise de pompe dans le neuvième ward.

Motion pour le pavage en asphalte de l'avenue Claiborne, de Canal à Toulouse.

Motion relative au pavage en asphalte de la rue Remparts, de St-Louis à Esplanade.

Après la lecture des affaires nouvelles l'ajournement est prononcé.

Suicide.

Alexandre Mir, un vieillard de 86 ans, s'est suicidé, hier soir, vers sept heures en sa demeure, rue Toulouse, près Dauphine en se faisant sauter. Le malheureux souffrait d'un cancer à la gorge et, depuis plusieurs mois, n'avait pas quitté son lit.

Fatigué de souffrir, il s'est procuré un revolver et s'en est tiré un un coup à la tempe droite.

Mir laisse une femme.

Le coroner a fait la levée du corps et a donné le certificat d'usage.

OLBERDING & MONLEZUN,

—Vente de Pâques Spéciale de—

MODES FRANÇAISES,

Nouveau No 331, Ancien No 71 RUE ROYALE,

NOUVELLE-ORLEANS, LNE,

Les ordres de la Campagne remplis avec promptitude

Chapeaux et Plumes nettoyés et teints.

29 mars—1m—mer dim

MASS MEETING.

Un mass meeting a eu lieu, hier soir, à la salle Tulane, sous la présidence du maire Flower.

Le capitaine Fitzpatrick, président du comité du jubilé de paix, a ouvert la séance et a présenté le maire.

Les représentants de plus de cent sociétés civiles, militaires et secrètes y assistaient.

En prenant la parole le maire a dit que les présidents des diverses sociétés civiles et militaires avaient été convoqués dans le but de s'entendre sur ce qu'il y a à faire pour le Jubilé de Paix, qui doit avoir lieu le 8 mai. Le maire a également dit que son intention était de lancer une proclamation demandant aux commerçants de la ville de fermer leurs établissements ce jour-là à midi, afin de permettre aux employés de participer au Jubilé.

Les préparatifs ont été mis en question, et M. Fitzpatrick a dit que les arrangements n'avaient pas encore été décidés; mais il pensait que les membres des sociétés se réuniraient à l'angle des rues Canal et Remparts, où la procession se formerait.

Avant l'ajournement, des résolutions ont été adoptées par lesquelles, tous les messieurs présents ont promis de travailler au succès de l'entreprise.

Le corps de M. Baird passe une journée en ville.

Le convoi du chemin de fer Louisville et Nashville qui est arrivé hier matin à la Nouvelle-Orléans, a ramené de Washington le corps du représentant S. T. Baird, mort samedi dernier.

Une délégation, membres du Congrès et amis du défunt, accompagnait le corps; elle se composait du gén'l Adolphe Meyer, de notre ville, de MM. F. W. Topin, de Bastrop, Lne., J. C. Horton, de Baltimore; James A. Smith, de Washington; James T. White, de Washington, B. E. Pierce, Lamar. C. Westerfield et Geo A. Zurhardt.

A la gare du chemin de fer, attendaient les membres de la Grande Loge des Chevaliers de Pythias. Quand le cercueil contenant les restes du congressionnel, a été retiré de la caisse où il avait été enfermé à Washington, il a été placé dans un char funèbre et transporté au siège de la loge, rue Perdido, et y est resté jusqu'au soir. Toutes les offrandes de fleurs qui avaient été envoyées au défunt et qui avaient suivi le corps, ont été déposées sur le cercueil. Un garde d'honneur est restée en faction toute la journée dans la chambre mortuaire.

A sept heures le soir, le corps est reparti, cette fois par un convoi du Texas et Pacific en destination de Bartrop, Lne, où demeurait le défunt et où il sera inhumé.

A l'Archevêché.

Le nouveau chancelier nommé par l'Archevêque Chapelle, le Rév. P. Massardier, est arrivé hier à la Nouvelle-Orléans, et entrera de suite dans l'exercice de ses fonctions.

Le Rév. P. Cazale se propose de partir pour Santa Fe demain.

MENUS FAITS.

Explosion — A sept heures, hier soir, P. Grumelle travaillait dans sa boutique, rue Ste-Anne, près Royale, lorsqu'une bouteille contenant de l'acide sulphurique a fait explosion, causant des dommages d'environ $15. Personne n'a été blessé.

Incendie—Un feu causé par l'explosion d'un fourneau à gasoline, a éclaté, hier soir, en la demeure de E. J. McQuinton, rue du Camp, 5238. Les flammes ont été éteintes, aussitôt, par le département d'incendie.

BASE-BALL.

Louisville, 2; Pittsburg, 1.
Philadelphie, 10; Boston, 8.
Washington, 9; New York, 8.
St Louis, 3; Chicago, 2.
Brooklyn, 6; Baltimore, 0.
Shreveport, 5; Mobile, 3.

Un avis du "Frendemblatt".

Presse Associée.

Vienne, Autriche, 25 avril — Le "Frendemblatt", l'organe du ministère des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, commentant aujourd'hui l'incident Coghlan, invite les Etats-Unis à abandonner la Grande-Bretagne et à entrer dans la Triplice.

Nouveau manifeste de Don Carlos.

Presse Associée.

Madrid, Espagne, 25 avril—Don Carlos, le prétendant au trône d'Espagne, va, dit-on, lancer un nouveau manifeste à ses partisans.

HOTEL LABAT,

Rendez-vous des Familles aux Sources d'Abita

Cuisine française. Les meilleures eaux de sources minérales. Le seul endroit pour passer les mois d'été. A TROIS ILETS du dépôt. A deux heures de la Nouvelle-Orléans. Arrangements spéciaux pour les excursionnistes. Prenez le chemin de fer N. O. & N. E. POUR LES CONDITIONS s'adresser à MUTTI & DOURS, Sources d'Abita, Lne.

26 avril—6m—dim mer

Librairie Française,

MEYER-MURCK,

156 WEST 28TH STREET,

NEW YORK.

Correspondant-dépositaire du Petit Journal,

Abonnements au "Petit Journal", "Petit Parisien" avec suppléments et à tous les journaux et publications de France et d'Europe.

Romans français nouveaux parus.

25 Déc

Marchés divers.

Paris, 25 avril —La rente trois pour cent est cotée à 101 francs 95 centimes.

Londres, 25 avril — Consolidés au comptant, 110 1|2; à terme 110 5|8.

Liverpool, 25 avril — Coton spot, demande modérée; prix stables.

American middling fair 3 3|8d. good middling 3 9|16d; middling 3 3|8d; low middling 3 3|16; good ordinary 3 3|32d; ordinary 2 13|16d.

Ventes 9,000 balles, dont 500 pour la spéculation et l'exportation y compris 200 balles coton américain.

Recettes 10,000 balles dont 8,100 coton américain.

Futurs — calmes à l'ouverture avec demande modérée; stables à la clôture.

American middling l. m. c; avril 3.20 avril et mai 3.20; mai et juin 3.20; juin et juillet 3.20; juillet et aout 3.21; aout et septembre 3.20; septembre et octobre 3.20; octobre et novembre 3.19; novembre et décembre 3.19; décembre et janvier 3.19; janvier et février 3.19; février et mars 3.20.

New York, 25 avril — Coton spot—stable et sans changement à la cloture.

Middling uplands 6 1|4; middling Gulf 6 1|2.

Ventes 112 balles.

New York, 25 avril — Futurs stables à la cloture.

Avril 568: mai 569: juin 564; juillet 580; aout 583; septembre 584; octobre 588; novembre 590; décembre 593; janvier 597; février 608; mars 603.

L'Exposition Universelle de 1900 à Paris.

Il existe depuis longtemps en France une législation spéciale et éminemment protectrice en faveur des diverses manifestations de la propriété industrielle admise dans les expositions publiques organisées dans ce pays.

Les lois temporaires des 2 mai 1855 et 3 avril 1867, faites à l'occasion des expositions universelles de Paris de 1855 et de 1867 contenaient, à cet égard, des dispositions qui ont été reprises et complétées dans la loi permanente du 23 mai 1868 dont le texte est ci-joint.

En adhérant à l'article 11 de la convention du 23 mars 1883 pour la protection internationale de la propriété industrielle le gouvernement français s'est, d'ailleurs, engagé diplomatiquement à prendre des mesures de cette nature chaque fois qu'une exposition internationale officielle ou officiellement reconnue sera organisée sur son territoire.

Depuis cette époque, l'administration française s'est constamment attachée à procurer une protection plus complète et plus efficace aux diverses manifestations de la propriété industrielle admises dans les expositions publiques. Elle a, dans ce but, promulgué, le 30 octobre 1888, une loi spéciale relative aux produits admis à l'exposition de 1889 et elle compte déposer prochainement au Parlement un projet de loi encore plus détaillé et plus explicite, à l'occasion de l'Exposition de 1900.

Cette loi sera à la fois très libérale et très protectrice. Elle suspendra, notamment, en faveur des objets figurant à l'Exposition, diverses causes de déchéance du droit de propriété industrielle qui les atteindraient, en temps ordinaire, par exemple la déchéance pour cause de non exploitation en France.

Loi du 23 mai 1868.

Article 1er—Tout Français ou étranger, auteur soit d'une découverte ou invention susceptible d'être brevetée aux termes de la loi du 5 juillet 1844, soit d'un dessin de fabrique qui doive être déposé conformément à la loi du 18 mars 1806, ou ses ayants droit, peuvent, s'ils sont admis dans une exposition publique autorisée par l'administration, se faire délivrer par le Préfet ou le Sous-Préfet, dans le Département ou l'Arrondissement duquel cette exposition est ouverte, un certificat descriptif de l'objet déposé.

Article 2.—Ce certificat assure à celui qui l'obtient les mêmes droits que lui conférerait un brevet d'invention ou un dépôt légal de dessin de fabrique, à dater du jour de l'admission jusqu'à la fin du troisième mois qui suivra la clôture de l'exposition, sans préjudice du brevet que l'exposant peut prendre ou du dépôt qu'il peut opérer avant l'expiration de ce terme.

Article 3—La demande de ce certificat doit être faite dans le premier mois, au plus tard, de l'ouverture de l'exposition.

Elle est adressée à la préfecture ou à la sous-préfecture et accompagnée d'une description exacte de l'objet à garantir, et, s'il y a lieu, d'un plan ou d'un dessin du dit objet.

Les demandes ainsi que les décisions prises par le Préfet ou le Sous-Préfet sont inscrites sur un régistre spécial qui est ultérieurement transmis au ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics et communiquées, sans frais, à toute réquisition. La délivrance du certificat est gratuite.

DECES.

MIR—Décédé mardi 25 avril 1899, à 6:15 du soir, ALEXANDRE MAXIMILIAN MIR, âgé de 86 ans et 5 mois, natif de Paris. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, (mercredi) à 4 heures P. M., de sa dernière résidence No 823 rue Toulouse, entre Dauphine et Bourbon.

BINETT—Décédé hier, mardi, 25 avril, à 9:30 heures A. M., âgé de 61 ans et résident de cette ville depuis 40 ans, JEAN-MARIE BINETT (dit Bayou), natif de Thrie, canton de Thrie, Hautes-Pyrénées, (France). Les amis et connaissances des familles Newfield et Lassalle ainsi que les Officiers et Membres de la Société Française sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, 26 avril 1899, à 11 heures précises du matin. Le convoi partira de la résidence de son gendre Frank Newfield, No 2019 rue des Français, entre Johnson et Galvez.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Décédé le 25 avril, à 9 heures 30 A. M., à l'âge de 61 ans, le Sociétaire J. M. BINETT, natif des Hautes Pyrénées. MM les membres de la Société et particulièrement ceux de la catégorie du mois d'avril, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, 26 avril 1899, à 11 heures précises du matin. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue des Français No 2019, entre Johnson et Galvez.

Par ordre du Président.

J. M. VERGNOLE, Secrétaire.

A. LE FRANÇOIS, Secrétaire.

26 avril—1f

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de pompes funèbres

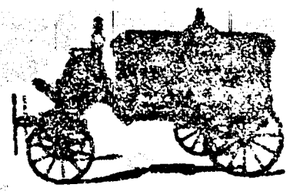

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE.

Téléphone No 1043.

14 sept—3m

Telephone No 408.

F. Laudumiey & Co.

Limited.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres.

1128 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

25av—3m

AVIS SPECIAL.

Bureau de la Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans — Nouvelle-Orléans, 25 mars 1899—Une réunion générale des actionnaires de cette banque sera tenue aux bureaux de cette corporation le mercredi, 26 avril 1899, entre les heures de midi et 2 P. M. dans le but d'agir et de voter à des amendements à la charte.

J. A. De BLANC, Caissier.

15 avril—15 17 21 26

PETITES ANNONCES.

UNE enfantière blanche d'un âge respectable voulant aller à la campagne S'adresser entre 11 et 1 heure No 394 Canal encoignure Pierce.

25 avril—1f

AGENT à prêter.—$175 000 à prêter sur propriétés en ville. Octave Gomez, 314 rue Carondelet, près Gravier. Heures, 9 à 10:30 et 2 à 4:30.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de W. T. Flood.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,469—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme W. T. Flood, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Dinkelspiel et Hart avocats.

25 avril—52 29—mai 4

Succession de Mme Julia Rickert.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,690—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Francis Rickert Jr, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

25 avril—25 29—mai 4

Succession d'Eugène Ledrut.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 57,523 Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Francis Darrau, administrateur de la raison sociale de Sondag et Ledrut et administrateur de la succession d'Eugène Ledrut, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

16 av—16 20 25

AMUSEMENTS.

HOPKINS

THEATRE ST-CHARLES.

Hopkins Dramatic Stock Co

—DANS—

:::The Octoroon:::

Reproduction par le Kinodrome de Dix Passes de la Bataille entre TOM SHARKEY et KID McCOY.

Kelley et Violette, étoiles en nouveautés. Manley et Rose, comédiens, Higgins et Leslie, dans des saynettes comiques.

2 représentations par jour, 1:30 et 8 P. M.

10c—20c—30c.

Sièges réservés aux Premières à 50 cts.

23 avril—6f

LE CRESCENT

Parfait pour la Sécurité, le Son et la Vue.

CE SOIR ET TOUTE LA SEMAINE.

Matinées, Dim., Mar. Jeu. et Sam. à 1 h.

Wilbur-Kirwin Opera Co.

Toujours comble. Toujours comble.

Lundi soir et Mardi matinée—GIROFLE-GIROFLA. Mardi et Mercredi soirs—LA MASCOTTE. Jeudi matinée et soir—MIKADO. Vendredi soir, Samedi matinée et Samedi soir—FRA DIAVOLO.

Prix du soir.....10c, 25c, 35c, 50c

Prix de la matinée.....10c, 15c, 25c

23 avril—6f

Avis.

Nouvelle-Orléans, le 25 avril 1899.

Important aux consommateurs d'eau, surtout ceux au-dessous de la rue du Canal:

Jeudi, le 27 avril à où vers les 10 heures du matin, en conformité avec l'ordonnance de ville No 15,162 et la demande de la Commission du Drainage, la Campagnie des Water Works de la Nlle-Orléans sera obligée de fermer son conduit principal de trente pouces sur la rue du Canal courant vers la rue de Chartres afin de changer sa situation pour faire face aux exigences du système de drainage.

Cela constituera une pression beaucoup plus faible et diminuera la distribution d'eau au-dessous de la rue du Canal, et sur la rue de Chartres une suspension de l'approvisionnement. Cette suspension de l'approvisionnement usuel pourra exister pendant plusieurs jours, mais pas plus longtemps qu'il ne sera absolument nécessaire.

Compagnie des Water Works de la Nouvelle Orléans,

(Signé) R. E. CRAIG, président.

26 av—

AVIS.

L'Association du Cimetière de la Métairie a transféré ses bureaux au Hennen Building, sixième étage. Renseignements complets fournis aux applicants pour emplacements en s'adressant à

S. H. BELL, Secrétaire.

29 mars—1m

AVIS.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algier à 9 A. M. et arrivent à 7:30 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75 et $1,00.

Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre.

J. S. LANDRY, Agent général pour le Fret.

J. S. LANDRY, Chef des Passagers et Surintendant.

MAGASIN DU BON MARCHE

313 Rue Royale,

F. ADRIEN BRUNET,

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER.

J'ai l'honneur d'informer mes amis, connaissances et le public en général que je viens de recevoir mon grand assortiment de Montres, Pendules, Diamants, Orfèvrerie, Lunettes, et Bijouterie de toutes descriptions.

Grande variété de Cannes et Ombrelles à pomme d'or et d'argent.

La seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans.

Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises, dont je défie toute concurrence.

14 déc 98—1 an

HUILE D'OLIVE FRANÇAISE

(IMPORTÉE),

Emballée en paniers de 1 douzaine litres, et de 2 douzaines demi litres. De

J. B. et A. Artaud, Frères,

MARSEILLE.

Pour Echantillons et Prix, s'adresser à

W. A. GORDON.

AGENT POUR LE SUD,

500 Rue des Magasins.

18 déc—1 an

NOUVEL HOTEL ST-CHARLES

Absolument à l'abri de l'incendie.

Accommodation pour 700 Personnes.

Bains Turcs, Russes et Simples.

Plan Américain—Prix Modérés.

Prix Spéciaux aux Visiteurs de l'Exposition Industrielle de la Louisiane du 8 Mai au 31 Mai.

A. R. BLAKELY & CIE, Limited Propriétaire

7 nov—2 m

SOARDS'

1899 | Nouvelle-Orléans | 1899

CITY DIRECTORY..

Maintenant publié et reconnu comme le meilleur de cette ville qui a t jamais été publié. Il est de la plus grande utilité pour les hommes d'affaires. Envoyez le chercher immédiatement

DIRECTORY DE LA VILLE.....Prix $6 00
DIRECTORY D'AFFAIRES.....Prix $1 00

Ces Directories sont envoyés par express ou par la poste à tout point des Etats Unis sur reçu du montant.

L. SOARDS, Editeur,

606 Place Commerciale.

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

21 fév—